



INFOS PRATIQUES /TOURISME PENDJARI 2019-2020

Horaires importantes*

| Période de l'année | Horaires d'entrée / sortie du Parc | | Circulation à l'intérieur du Parc | |
|-------------------------------------|------------------------------------|-------------|-----------------------------------|------------------|
| | Entrée matin / soir | Sortie soir | Départ logement | Rentrée logement |
| 15 Octobre au 31 Mars | 6 :30 / 17:30 | 19 :00 | 6 :30 | 19 :00 |
| 1 ^{er} Avril au 31 Juillet | 6 :00 / 18:00 | 19 :30 | 6 :00 | 19 :30 |
| 1 ^{er} Aout au 15 Octobre | Parc Fermé pour le tourisme | | | |

* Ces horaires ont été décidé en consultation avec les guides. Il est important de les respecter pour raisons de sécurité



REGLES A OBSERVER – Mieux prévenir que guérir !

Un guide connu par la DPNP (avec ou sans badge) **est obligatoire pour rentrer au parc** – le Parc fait 2.660,4km² et contient des pistes et circuits qui peuvent désorienter le visiteur. De plus, il y a des zones qui sont interdites au tourisme pour raisons de sécurité et de gestion écologique. Un guide qui connaît bien le parc fera la différence entre une bonne et une mauvaise expérience.

Ne pas rouler à plus de 40km/h – ceci est la vitesse maximale qui peut vous éviter les accidents. Les animaux peuvent traverser la route à tout moment, et les autres véhicules sont aussi une source de danger, surtout sur les courbes.



Ne pas klaxonner – ceci risque d'effrayer les animaux dans les alentours et peut créer un accident. Si un éléphant est effrayé, il y a un risque qu'il charge. Le parc est un endroit sauvage, respectez la paix et l'harmonie de la nature et tout ira bien.



Ne pas descendre du véhicule sauf aux lieux prévus (miradors, hôtel, camping) – les animaux sauvages et prédateurs règnent au sein du Parc. Ne risquez pas votre sécurité en descendant en plein milieu du Parc. Si vous avez besoin d'aller aux toilettes, allez-y à la porte de Batia, ou attendez jusqu'à la mare Bali.



Ne pas faire du hors-piste – les circuits sont prévus pour vous faire rapprocher des animaux sans avoir à faire du hors-piste. L'écosystème du parc est fragile, et en faisant du hors-piste vous aurez un impact négatif sur la faune et la flore. Vous n'avez pas besoin de frayer un chemin, nous l'avons fait pour vous.



Ne pas nourrir les animaux sauvages – les animaux ont beaucoup de nourriture à eux-mêmes pour qu'ils n'aient plus besoin du vôtre. Le parc n'est pas un zoo, c'est un endroit sauvage où le cercle de la vie prend le dessus. La banane ou le biscuit ne fait pas partie de ce cercle. Simba ne mange pas de biscuits !



Toujours emporter ses déchets hors du parc – le parc est un lieu protégé d'une importance universellement reconnue. La nature qui y vit n'a pas besoin de vos ordures, et même ça peut leur nuire. Si un animal mange un mouchoir, ou un mégot de cigarette, ça peut même le tuer. S'il vous plaît : les ordures dehors !



Les animaux de compagnies sont interdits dans le Parc – votre animal domestique peut être considéré comme proie par les prédateurs qui vivent dans le parc, même si vous les gardez attachés ou dans le véhicule. Pour éviter les incidents graves, laissez votre animal de compagnie à la maison.



Obligation d'attacher les ceintures pour les sièges situés dans le véhicule, sur le toit ou dans la zone pick-up - Si votre conducteur doit freiner pour éviter de renverser un animal, et pour éviter de vous casser le nez ou pire, s'il vous plaît, portez une ceinture !



Le port d'arme à feu est interdit – si vous n'avez pas de licence, et vous n'êtes pas sous la responsabilité d'un amodiateur de chasse, le port d'arme à feu quelconque est totalement interdit au sein du Parc National de la Pendjari.



Toute personne surprise en flagrant délit sera verbalisée. Le guide qui est responsable du groupe en question pourrait recevoir une amende, et son badge retiré.